



Solutions racinaires Maïs

FICHE D'IDENTITÉ

- SPECTRUM®** : marque déposée BASF.
- Autorisation de vente** : n° 2010617.
- Formulation** : concentré émulsionnable (EC).
- Composition** : 720 g/L dmtpa-p.
- Usages autorisés et doses** : maïs : 1,4 L/ha en pré-levée et post-levée précoce (à partir de 1 feuille - Stade BBCH 11), Millet et Moha : 1,2 L/ha en post-levée : 2-3 feuilles, maïs doux : 1,4 L/ha et Sorgho : 1,2 L/ha à partir de 3 feuilles des sorghos.

Spectrum® est autorisé sur d'autres cultures, pour plus de précisions veuillez vous adresser à votre interlocuteur BASF Agro.

- Classement toxicologique** :

N (dangereux pour l'environnement),
Xn (Nocif),
R22 (Nocif en cas d'ingestion),
R36/38 (Irritant pour les yeux et la peau),
R43 (Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau),
R50/53 (Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique).

- Nombre maximum d'applications par an** :

1 tous les 2 ans. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Spectrum® ou tout autre produit contenant du dmtpa-p plus d'une fois tous les deux ans sur la même parcelle.

Délai avant récolte (DAR) : maïs, millet, moha : 100 jours grain et 90 jours fourrage, maïs doux : 60 jours, sorgho : 90 jours.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m.

Délai de rentrée dans la culture : 48 heures après le traitement.

Conditions d'emploi : respecter, pour les cultures entrant dans la rotation et pour lesquelles aucune autorisation de préparation à base de dmtpa-p n'existe :

- un délai de 140 jours pour les céréales,
- un délai de 300 jours pour les autres cultures destinées à l'alimentation humaine, entre l'application du produit contenant du dmtpa-p et le semis ou la plantation des cultures suivantes.

Réglementairement, dans le cadre de la rotation les implantations de cultures suivantes après une application de Spectrum® doivent respecter les délais ci-dessous :

CULTURES SUIVANTES	DÉLAIS
Toutes céréales	140 jours*
Maïs	
Betterave	
Chicorée	
Pois protéagineux	
Colza	
Tournesol	
Sorgho, millet, moha	
Cultures maraîchères : échalote, ail, oignon, poireau, asperge, haricot, melon, concombre, maïs doux	
Pomme de terre	
Autres cultures non destinées à l'alimentation humaine : - Cultures fourragères (graminées ou légumineuses) - CIPAN - Pois protéagineux	
Lin oléagineux	
Protéagineux (destinés à l'alimentation humaine : pois, lentille, lupin, soja...)	
Sarrasin	
Toutes autres cultures	300 jours*

* Ces tableaux ne sont pas exhaustifs, et certains délais sont susceptibles d'évoluer en cours de campagne, merci de vous adresser à votre interlocuteur BASF Agro pour plus d'informations.

Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P6, vêtement de travail de niveau de protection 4.

Solutions racinaires Maïs

10 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS DE LA PULVÉRISATION

- AVANT L'APPLICATION**
- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
 - 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
 - 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
 - 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
 - 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
 - 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

- PENDANT L'APPLICATION**
- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

- APRÈS L'APPLICATION**
- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
 - 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
 - 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®. ® Marque déposée Sté PANTEK France

- CONTACTS UTILES**
- | | | |
|---|-----------|---|
| Informations techniques FDS | BASF Agro | N°Auz 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr |
| Une question de santé | MSA | N°Vert 0 800 867 887 |
| En cas d'urgence (incident ou accident) | BASF Agro | Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33 |
| Collecte des emballages vides | ADIVALOR | N°Auz 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr |



Spectrum®
www.agro.bASF.fr

BASF
The Chemical Company



DÉSHERBAGE MAÏS

L'INTÉRÊT DES SOLUTIONS RACINAIRES CLAIREMENT DÉMONTRÉ

Le maïs est une culture particulièrement sensible à la concurrence des adventices pendant la première phase de son cycle. Avec des semis de plus en plus précoces, le contrôle des adventices, et notamment des graminées estivales, doit être d'une très bonne efficacité du semis jusqu'au recouvrement de l'inter-rang.

Dans ce cadre, l'intérêt du désherbage à base de produits racinaires est clairement démontré :

Une technique incontournable...

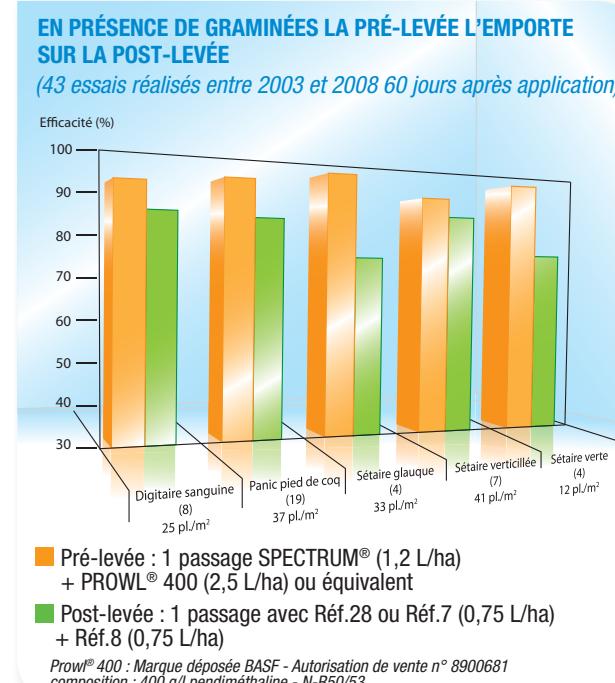
- 1 Elle empêche la levée des mauvaises herbes le plus tôt et le plus longtemps possible ;
- 2 Elle offre plus de flexibilité pendant les périodes d'application ;
- 3 Elle limite les risques de résistance au travers d'un élargissement de la panoplie des familles chimiques disponibles.

... pour de multiples bénéfices

> Un effet racinaire anti-germinatif agit sur les plus jeunes stades des adventices

Les mauvaises herbes sont contrôlées dès les plus jeunes stades de la germination, permettant ainsi de préserver le potentiel de rendement dès le départ. Les fortes pressions de graminées estivales sont difficiles à contrôler en post-levée parce que les produits, bien qu'efficaces, ne le sont plus complètement dès lors que les stades d'intervention sont dépassés ou que les conditions d'application sont limitantes. Par ailleurs, des espèces de dicotylédones, comme la renouée des oiseaux, les vénérables,

les pensées, ne sont maîtrisables efficacement qu'en pré-levée ou post-levée précoce, en effet le champ d'activité des matières actives utilisées en post-levée est souvent insuffisant.



> Une persistance d'action de plusieurs semaines

En pré-levée ou post-levée précoce, les interventions à base d'herbicides racinaires restent les outils idéals pour contrôler les adventices dans la durée (de 30 à 60 jours), pendant toute la phase d'implantation du maïs, jusqu'à la fermeture des rangs, notamment, en cas de grosses pressions de graminées pour gérer les levées échelonnées.

> Un gain de temps et une sécurité d'intervention

Le programme en un passage, est toujours recherché par les agriculteurs et notamment par les éleveurs, puisqu'il offre gain de temps et sécurité : ils sèment puis traitent et ils sont tranquilles jusqu'à la récolte.



Pascal Pucheu
maïsiculteur en
Aquitaine, mise tout
sur le désherbage
en pré-levée.

“ Une fois le désherbage réalisé, juste après le semis, je suis tranquille. Alors que si j'attends et désherbé plus tard, je ne suis pas sûr du résultat car les infestations d'adventices deviennent trop importantes et difficiles à détruire. ”

> Une stratégie sûre et efficace

Si les conditions sont défavorables au moment de la pré-levée, l'agriculteur conserve toujours la possibilité d'intervenir un peu plus tard :

- En post-levée précoce, l'herbicide racinaire souvent anti-graminées est associé à des herbicides foliaires type tricétones + sulfonylurées. Cette stratégie favorise le contrôle des levées échelonnées des graminées estivales et accroît la rapidité d'action globale du désherbage.
- Dans des programmes pré puis post, l'action des herbicides racinaires facilite l'intervention en post-levée des produits foliaires.



SPECTRUM®

Le seul herbicide qui apporte un niveau d'efficacité sur les graminées même quand les conditions climatiques sont moins favorables aux produits de pré-levée.

Spectrum®, la base de vos programmes de pré-levée :

- Maîtrise des graminées les plus nuisibles dès la pré-levée.
- Gestion des levées échelonnées.
- Action complémentaire dicotylédones y compris sur flore émergente.

Spectrum®, des propriétés physico-chimiques uniques qui lui confèrent une grande régularité, même dans des conditions peu favorables à la pré-levée.

Spectrum®, un désherbage simplifié : souplesse d'utilisation en pré ou en post précoce.